



La Gazette Murinoise n° 44

Avril 2015 Tirage interne www.murinais.fr

BAL du MUGUET

MURINAIS

JEUDI 30 AVRIL

HALLE DES SPORTS à partir de 19h

PASTA PARTY

à volonté
15€

saucés aux choix

FROMAGE , POGNE ET MOUSSE CHOCOLAT

SOIREE ANIMEE par ROGER TILL
ORCHESTRE TOP PASSION

PRE-INSCRIPTION : 04 76 64 23 63
ou 04 57 82 12 00

Comité des Fêtes

DE
MURINAIS

Il est encore temps de réserver ...

Sommaire

L'actualité à Murinais

Etat civil et infos diverses	2
Editorial	3
La mairie vous informe.....	4
Invitation	5

Vie communale

Au Conseil municipal.....	6 à 8
Les vœux du maire	9
Les élus sur le terrain.....	10
Remise de médailles.....	11 à 12
Le repas des seniors	13
Les projets en cours.....	14 à 15
Le budget primitif 2015.....	16

Autour de l'école

Le regroupement pédagogique	17
Cantine scolaire des Coteaux	18
Association des parents d'élèves.....	19 à 21
Garderie La Cabotte à Lou Petiot.....	22

Vie quotidienne

Jouons un peu	23
Le papillon citron.....	24
La fin de la guerre 14-18.....	25
Les soldats de Murinais.....	26
Reportage photos à l'église.....	27

Vie des associations

Cours de gym.....	28
Club le Wellingtonia	29
Le comité des fêtes.....	30
Les festivités de fin d'année	31
Dates à retenir.....	32



Etat civil

Naissance

Jenna est née le 8 décembre 2014
à Romans sur Isère
au foyer de Yannick GERMAIN et Maud PERRIN



Erratum

Dans notre précédente édition n° 43 de décembre 2014, une erreur s'est glissée dans l'article concernant l'AMDR.

Le bureau publié correspond à celui de l'ADMR de Chatte alors que Murinais dépend de l'ADMR de St Vérand - St Sauveur composé de :

- Norbert METZLAFF : président
- Jean-Louis MANOUVRIER : vice-président
- Nicole CAILLAT : trésorière
- Gisèle VALENTE : secrétaire
- Gisèle MARCHAND : responsable dossiers St Sauveur
- Francine BAPTISTAT : responsable dossiers Varacieux
- Arlette MARTIN : responsable dossiers Murinais
- Gisèle VALENTE : responsable dossiers St Vérand
- Christian GOUBET : portage des repas.



Animaux perdus / trouvés

Un nouveau site internet gratuit et local vient d'être créé pour la recherche d'animaux perdus ou trouvés sur le canton de Saint Marcellin.

Vous pouvez y déposer une annonce
ou le consulter sur :

<http://perdu-trouve-st-marcellin.wifeo.com/>



Après les traditionnels rendez-vous de fin et de début d'année : arbre de Noël, réveillon du jour de l'an, vœux du maire, place à de nouveaux rendez-vous en 2015... Avec l'arrivée du printemps, l'occasion est venue de remplir son agenda.

Entre festivités, invitations, travaux, le planning est déjà chargé. Un an après les élections municipales, différents projets sont déjà engagés. L'achat de l'Aumônerie a été signée fin 2014, le bureau d'études 2BR a commencé à étudier notre projet de lotissement communal, et tout dernièrement, engins de chantier, pelles mécaniques et ouvriers ont pris place pour les travaux dans le centre du village. En parallèle de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs sera réalisé en partenariat avec le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) ainsi que le remplacement de l'éclairage public. Début mai, la construction d'un préau à la salle des fêtes verra le jour.

Au milieu de tous ces chantiers, quelques rendez-vous plus festifs sont organisés avec une cérémonie remise de médailles et le repas du CCAS en compagnie des aînés.

Sur le plan scolaire, les associations intercommunales œuvrent aussi toute l'année en faveur des enfants. Que ce soit pour financer les sorties scolaires, aménager la pause méridienne et la restauration scolaire, ou organiser des activités périscolaires matin et soir, les bénévoles ne manquent pas d'énergie !

Ça bouge aussi du côté des associations, après les assemblées générales, le temps est venu de planifier ses manifestations 2015. Autant pour le Club Wellingtonia que pour le Comité des fêtes, les idées sont nombreuses et les rendez-vous se succèdent dans une ambiance toujours aussi festive et conviviale.

Retrouvez toutes ces infos en détail dans cette nouvelle édition. Bonne lecture.

Commémoration du 8 mai 1945

Le Maire et son Conseil municipal invitent la population, les écoliers, les représentants des associations à participer à la cérémonie commémorative vendredi 8 mai 2015.

Un dépôt de gerbe aura lieu devant le monument aux morts à 11 h 30.

Nous espérons la présence de nombreux enfants pour chanter « la Marseillaise ».

La mairie vous informe



MAIRIE : ACCUEIL DU PUBLIC

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture suivants de la mairie :

Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Vendredi : 15h00 - 19h00.

En dehors de ces horaires et malgré la présence de la secrétaire : **LA MAIRIE EST FERMÉE.**

Si vos disponibilités ne coïncident pas avec les horaires d'ouverture, vous êtes priés de bien vouloir téléphoner avant de vous présenter au secrétariat.

Merci pour votre compréhension et votre respect.

ENQUÊTE INSEE SUR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Institut National de la Statistique et de Etudes Economiques (INSEE) effectue régulièrement depuis 1964 des enquêtes sur la formation et la qualification professionnelle. Ce sera cette année la 7ème édition.

Les thèmes abordés s'intéressent essentiellement à la formation initiale, à la mobilité professionnelle, à la formation continue sur moyenne période (sur les 5 dernières années).

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle est la seule enquête à s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces sujets sur un champ complet de la population. A ce titre, elle permet de porter un diagnostic renouvelé sur les évolutions de la société. Par ailleurs, cette enquête est la seule source qui fournit des informations à la fois sur le recours à la formation professionnelle continue et sur la trajectoire professionnelle sur moyenne période. C'est enfin une source d'informations très importante sur l'évolution des parcours professionnels et de la formation des personnes de 22 ans ou plus.

A cet effet, 45 000 individus ont été tirés au hasard en France métropolitaine. Ils seront enquêtés par visite à leur domicile. La participation des enquêtes est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés d'avril à octobre. IL sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques : la loi en fait la plus stricte obligation.

Si certains Murinois sont concernés par cette enquête, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur.

Invitation



Bonjour, à tous.

Pour cette Gazette, il n'y a ni poème, ni dicton, juste une annonce solennelle.

Je tiens en votre présence autour de notre union avec Joël, où vous toutes les âmes de Murinais ensembles, unies dans un même amour nous désirons votre présence.

A cette occasion Joël et Valérie seraient heureux de vous accueillir lors de l'union de nos cœurs qui battent à l'unisson.
le 20 juin à 18h en l'église de Murinais et ensuite à la mairie.

Je prendrais en référence ma passion avec mon homme à moi, cette grande dame de la chanson Edith Piaf qui nous a honorés de sa « Vie en Rose ».

*Des yeux qui font baiser les miens,
Un rire qui se perd sur sa bouche,
Voilà le portrait sans retouche
De l'homme auquel j'appartiens
Quand il me prend dans ses bras
Il me parle tout bas,
Je vois la vie en rose.
Il me dit des mots d'amour,
Des mots de tous les jours,
Et ça me fait quelque chose.
Il est entré dans mon cœur
Une part de bonheur
Dont je connais la cause.
C'est lui pour moi. Moi pour lui
Dans la vie,
Il me l'a dit, l'a juré pour la vie.
Et dès que je l'aperçois
Alors je sens en moi
Mon cœur qui bat*

*Des nuits d'amour à ne plus en finir
Un grand bonheur qui prend sa place
Des ennuis des chagrins, des phases
Heureux, heureux à en mourir.
Quand il me prend dans ses bras
Il me parle tout bas,
Je vois la vie en rose.
Il me dit des mots d'amour,
Des mots de tous les jours,
Et ça me fait quelque chose.
Il est entré dans mon cœur
Une part de bonheur
Dont je connais la cause.
C'est toi pour moi. Moi pour toi
Dans la vie,
Il me l'a dit, l'a juré pour la vie.
Et dès que je l'aperçois
Alors je sens en moi
Mon cœur qui bat*

Mon dieu aussi :

*Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !
Laissez-le-moi
Encore un peu,
Mon amoureux !
Un jour, deux jours, huit jours...
Laissez-le-moi
Encore un peu
A moi...
Le temps de s'adorer,
De se le dire,
Le temps de se fabriquer
Des souvenirs.
Mon Dieu ! Oh oui...mon Dieu !
Laissez-le-moi
Remplir un peu
Ma vie...
Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !
Laissez-le-moi
Encore un peu,
Mon amoureux.
Six mois, trois mois, deux mois...
Laissez-le-moi
Pour seulement
Un mois...
Le temps de commencer
Ou de finir,
Le temps d'illuminer
Ou de souffrir,
Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !
Même si j'ai tort,
Laissez-le-moi
Un peu...
Même si j'ai tort,
Laissez-le-moi
Encore...*



**Nous serions ravis d'être entourés de vos cœurs lumineux.
Un apéritif vous sera servi à l'auberge des saveurs
après notre union, en espérant votre présence.**

Merci de confirmer votre venue avant le 15 mai : 04.76.38.25.98 ou 06.66.53.62.24

Valérie Guetat.

Au Conseil municipal



MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX D'ENERGIE.

Le maire propose au Conseil municipal d'adresser un courrier au président de l'association des maires de France pour lui faire part de son inquiétude quant à l'éventualité de la suppression des syndicats départementaux d'énergie et le transfert de leurs compétences aux Conseils généraux.

Le maire défend le service de proximité offert par le SEDI, tout en assurant de nombreux services que les communes ne pourraient pas prendre en charge seules. Il fait part également de l'inconnue quant à la capacité d'investissement que pourrait maintenir le département en cas de transfert de compétences.

Il demande donc à l'AMF de se mobiliser pour éviter le dessaisissement des communes et d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour empêcher une évolution porteuse de déséquilibre territoriaux et contraire à l'intérêt général.

MOTION EN FAVEUR DU CENTER PARCS SUR LA COMMUNE DE ROYBON

Monsieur le Maire propose à son Conseil municipal de voter une motion de soutien au projet de Center Parcs prévu sur la commune de Roybon.

Face à l'enjeu que représente le projet de Center Parcs de Roybon, notamment en terme d'emplois et d'activités économiques, et face à l'agitation de quelques contestataires violents qui tentent de bloquer le projet, au mépris de toutes les règles démocratiques et républicaines, le Conseil municipal :

- dénonce les méthodes de contestations illégales et parfois violentes observées ces derniers jours sur le site du projet,
- dénonce le mépris des règles démocratiques et des représentants du peuple dont font preuve certains opposants qui mettent en danger les intervenants sur le chantier, qui se mettent en danger eux-mêmes et qui mettent en danger la démocratie en essayant d'imposer la violence pour arrêter le projet légitimement choisi et soutenu par la population et

ses représentants, démocratiquement élus, notamment depuis mars 2014,

- demande aux autorités de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour permettre au chantier de se poursuivre dans les conditions requises de sécurité.
- réaffirme son soutien au projet de Center Parcs de Roybon et sa volonté de voir aboutir ce projet essentiel au développement du territoire régionale, du Département de l'Isère, de la Bièvre et des Chambaran tout particulièrement.

POUR..... 9

CONTRE..... 2

ABSTENTION..... 0

De même, le Conseil municipal s'est prononcé à la majorité pour maintenir l'affichage de la banderole « Bienvenue au Center Parcs » dans le centre du village.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Etant donné la charge de travail de plus en plus importante au secrétariat de mairie, le Conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de la secrétaire de 2 h, à compter du 1^{er} janvier 2015, passant de 28 à 30 h par semaine .

DENEIGEMENT : MONTANT DES VACATIONS

Suite à la décision prise au Conseil municipal du 24 novembre 2014 d'employer un vacataire pour assurer le déneigement lorsque l'agent technique aura dépassé l'amplitude maximale autorisée, il convient d'en préciser les modalités.

La mission sera assurée avec le matériel communal (tracteur + lame de déneigement). La personne recrutée ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse du Maire.

Le vacataire occupera un emploi non permanent, il effectuera une tâche précise, correspondant à un besoin ponctuel de la collectivité, et bénéficiera d'une rémunération à l'acte, sur état d'heures mensuelles.

Chaque vacation sera rémunérée :

- 12 € / heure de jour,
- 24 € / heure de nuit (comprises en 22h et 7h)
- 20 € / heure les dimanches et jours fériés.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'ouverture des plis a eu lieu le 20 janvier 2015. Sur 10 propositions reçues, le groupement d'entreprises Giraud Marchand – Toutenvert est classé n° 1 au vu des critères d'attribution définis dans l'appel d'offres (prix 60 % - valeur technique 40 %).

Le montant total du marché s'élève ainsi à 217 685,78 € HT dont 128 766,28 € pour la tranche ferme (centre village) et 88 919,50 € pour la tranche conditionnelle (entrée sud du village).

Les travaux débiteront le 13 avril 2015, pour une durée totale de 3 mois ½.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une subvention de 5 000 € a été attribuée à la commune pour ces travaux, au titre des crédits exceptionnels du Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire du sénateur Michel Savin. Il convient aujourd'hui de déposer un dossier de demande de subvention complet auprès du Ministère pour que l'octroi de cette subvention soit définitivement validé.

Il est décidé :

- d'engager les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif dans le centre village dont le montant total s'élève à 231 126 € HT (travaux + maîtrise d'œuvre),
- de solliciter l'octroi d'une subvention de 5 000 € au titre des crédits exceptionnels du Ministère de l'Intérieur,
- de demander l'autorisation exceptionnelle de démarrer l'opération le 13 avril prochain, avant la notification d'attribution de subvention.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2014 DE LA COMMUNE, DU SERVICE EAU ET DU LOTISSEMENT

Commune :

En fonctionnement, il a été réalisé 279 260 € de dépenses et 372 981 € de recettes. Après report de l'exercice précédent et affectation des résultats, le résultat de l'exercice s'élève à 321 142 €.

En investissement, 145 118 € ont été dépensés et 157 346 € encaissés. Avec le report du déficit de 2013, le résultat de l'exercice est de - 51 863 €.

Service eau :

En fonctionnement, il a été réalisé 41 225 € de dépenses et 84 180 € de recettes. Après report de l'exercice précédent et affectation des résultats, le résultat de l'exercice s'élève à 42 954 €.

En investissement, 97 423 € ont été dépensés et 222 812 € encaissés. Avec le report du déficit de 2013, le résultat de l'exercice est de 13 481 €.

Lotissement :

Le budget lotissement sert principalement à pratiquer les variations de stocks.

En fonctionnement, le résultat cumulé est de 0 €.

En investissement, le résultat cumulé s'élève à -16 715 €.

Les comptes de gestion établis par le trésorier pour l'année 2014 sont conformes aux comptes administratifs.

TARIFS DES COUPES AFFOUAGERES.

Sur proposition de la commission bois et forêts, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer un tarif unique des lots à 200 € pour les 9 bénéficiaires d'une coupe affouagère 2014 - 2015.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Un nouveau programme triennal de réparations des voies communales est prévu pour les années 2015-2016-2017. Une subvention a déjà été attribuée par le Territoire à hauteur de 32,50 %.

Des enrobés sont prévus sur le chemin de la Siphonnière, chemin du Moulin et chemin d'Argentaine.

Une publicité est parue sur le site des Affiches de Grenoble. 2 offres ont été reçues et les plis ont été ouverts par la commission voirie vendredi 27 février.

L'entreprise Giraud-Marchand est retenue à la majorité pour un montant de 107 470 € HT comme étant la moins-disante à prestations égales.

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

A compter du 1er janvier 2016, le taux communal de la taxe d'aménagement est fixé à 3 %. Certaines exonérations sont également prévues.

ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU NOUVEAU PERCEPTEUR

Suite au changement de percepteur au 01/09/2014, il convient de délibérer à nouveau sur l'attribution d'une indemnité de Conseil.

Le Conseil municipal décide :

- ◆ de demander le concours du receveur municipal pour assurer les fonctions de conseil,
- ◆ d'accorder l'indemnité de conseil aux taux de 100 par an,
- ◆ que cette indemnité sera calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et attribuée à Monsieur Michel ORSET, receveur municipal.

POUR.....7

CONTRE.....1

ABSTENTION.....3

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE MATERIEL DE DENEIGEMENT

Pièce d'usure de la lame et chaînes de déneigement vont être renouvelée courant 2015. Le montant total de l'acquisition s'élève à 6 860 € HT. Une subvention va être sollicitée auprès du Territoire à hauteur de 50 %.

CREATION D'UN SERVICE INTERCOMMUNAL D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Etant donné qu'à partir du 1er juillet 2015, la DDT n'instruira plus les demandes d'autorisations d'urbanisme, il est décidé de créer un service intercommunal qui prendra le relais de cette réorganisation des services instructeurs de l'Etat.

La Commune de Murinais signera une convention avec la Communauté de communes pour bénéficier de ce service.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

L'adjoint administratif actuellement en poste a été promu au grade de rédacteur par voie de promotion interne.

Le Conseil municipal décide alors de créer un poste de rédacteur sur lequel l'agent sera nommé par arrêté du maire en détachement pour une période de 6 mois. A l'issue de la période de stage l'agent pourra prétendre à sa nomination .

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Le Conseil municipal décide cette année encore de ne pas augmenter la fiscalité et adopte à l'unanimité les taux d'imposition suivants pour l'année 2015 :

- ◆ Taxe d'habitation : taux de **16,47 %**
- ◆ Taxe foncière (bâti) : taux de **12,24 %**
- ◆ Taxe foncière (non bâti) : taux de **34,72 %**

VOTE DES TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT POUR 2015 - 2016.

Le Conseil municipal vote les tarifs d'eau et d'assainissement suivants, applicables au rôle d'eau 2016 :

EAU POTABLE

- ◆ Forfait : 100 € HT / an
- ◆ Prix du m3 : 1,73 € / m3 (+ 2 %)
- ◆ Branchement : 970 € HT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- ◆ Forfait : 60 € HT / an
- ◆ Prix du m3 : 1,43 € / m3 (+ 5 %)

Concernant le branchement d'eau potable, il est rappelé que la délibération en date du 10 février 2014 précise que le montant HT des travaux de branchement de compteur d'eau sera facturé en totalité au pétitionnaire, étant entendu que celui-ci ne pourra être inférieur au montant du forfait « branchement » en vigueur. Le Conseil municipal décide de conserver cette disposition.

POUR..... 10

CONTRE..... 1

ABSTENTION..... 0

Les vœux du maire



Samedi 10 janvier, Patrice Iserable et son Conseil municipal avaient convié la population muniroise à ses premiers vœux en tant que maire. Une centaine d'habitants avait répondu à l'invitation. Pour commencer, c'est Fabrice Prunelle, 2^{ème} adjoint, qui a pris la parole pour aborder les tragiques événements survenus en France les jours précédents. Son allocution s'est terminée par une minute de silence, au nom des valeurs de la démocratie, de la liberté d'expression et en hommages aux victimes.

Ensuite, le maire a repris la parole pour souhaiter la bienvenue à ses invités et saluer plus particulièrement André Roux, conseiller général, et ses collègues élus. Il a ensuite présenté son équipe municipale, renouvelée au 3/4 en mars 2014, et remercié les conseillers du mandat précédant, notamment l'ancien maire, André Ragache pour son implication et son engagement au service de la vie communale.

Patrice Iserable relatait ensuite les travaux réalisés en 2014, sur fond de diaporama : rénovation de la toiture du clocher, travaux d'accessibilité handicapés dans l'impasse de la mairie, rénovation du monument aux morts, réalisation d'emplois partiels sur la voirie, rafraîchissement de la mairie et quelques investissements : tracteur, défibrillateur, tondeuse autoportée, tronçonneuse. En décembre, la mairie a acheté l'Aumônerie du Couvent, destinée à accueillir une nouvelle mairie. Mais la prudence est de mise au vu des réformes territoriales qui se profilent.

Pour l'année 2015, plusieurs projets sont au programme : le futur lotissement, qui devrait accueillir une quinzaine de logements, les travaux de mise en séparatif des eaux usées et pluviales dans le centre du village, jumelés à l'enfouissement des réseaux secs et au remplacement des lampadaires d'éclairage public. Une nouvelle page pourrait s'ouvrir en 2015 avec la démarrage de la réhabilitation du Couvent, tandis qu'un autre dossier devrait être clôturé : le PLU, démarré il y a 7 longues années ! Enfin, la commune prévoit de réaliser l'accessibilité handicapés de l'Auberge.

Le maire a ensuite rapidement évoqué le projet de Center Parcs et réaffirmé son soutien et sa position vis-à-vis de ce concept touristique important en terme d'économie et d'emplois. « Nous avons le droit d'être pour ou contre, cela s'appelle la démocratie, mais elle doit aller dans les deux sens » a-t-il conclu.

Enfin, Cédric Giroud, 1er adjoint, a pris la parole pour accueillir les nouveaux habitants et souhaiter la bienvenue aux 5 bébés nés en 2014 : Maëva, Lune, Maël, Lucas et Jenna. Une pensée est allée vers les personnes qui nous ont quitté : M. Raymond Fayard et Mme Renée Jourdan.

Pour terminer, Patrice Iserable a renouvelé ses vœux de santé et bonheur pour 2015. Puis ce fut au tour d'André Roux, de prendre la parole pour exprimer ses vœux .

Les élus sur le terrain



Samedi 14 mars, l'équipe municipale s'est donnée rendez-vous à 9h30 pour une visite sur le terrain des sources du Couvent, de l'Aumônerie du Couvent et du Château.



Les sources du Couvent

Situées sur la route du Bois de Pierre, à quelques centaines de mètres de la sortie Nord du village, les sources du Couvent ont été rachetées par la mairie en même temps que l'Aumônerie. L'entrée donne accès à un tunnel étroit, qui conduit jusqu'à la naissance de la source. L'eau est recueillie dans deux rigoles qui longent de part et d'autre le chemin d'accès bétonné.

La commune envisage de démarrer la procédure d'autorisation de captages, en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Même si cette procédure est longue et coûteuse, elle est indispensable pour pouvoir utiliser cette ressource en eau pour la consommation humaine et mettre en place les périmètres de protection des captages.



L'Aumônerie du Couvent

Rachetée en décembre 2014 par la mairie à l'EPFL du Dauphiné, l'Aumônerie du Couvent est désormais propriété communale. Son acquisition est destinée dans un futur plus ou moins proche, à accueillir les nouveaux locaux de la mairie, et éventuellement des appartements locatifs à l'étage.

Les personnes présentes en ont profité pour faire un tour dans le Couvent, sans oublier la Chapelle.

Le Château

Suite à l'article paru dans la précédente gazette, Catherine et Raphaël Perdrille ont aimablement proposé au Conseil municipal de venir sur place visiter les travaux de reconstruction du Château. Et c'est avec admiration que tout le monde a pu découvrir le « nouveau Château », reconstruit pratiquement à l'identique du précédent. Tant intérieurement qu'extérieurement, les élus ont pu se rendre compte de l'étendue des travaux et du professionnalisme des architectes qui ont imaginé tout ça. Le rendu final devrait être magnifique et tout a été prévu pour satisfaire les futurs clients.



Après toutes les épreuves qu'ils ont traversé, nous souhaitons dorénavant Catherine et Raphaël beaucoup de bonheur et de réussite dans leur projet touristique ...



Remise de médailles



Samedi 21 mars, à 18 heures, le maire, Patrice Iserable, et son Conseil municipal avaient convié l'ensemble de la population ainsi que quelques collègues afin de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois anciens élus d'exception : René Jourdan, André Ragache et André Gerbert-Genthon.



mairie. Evan Prunelle a remis à René son diplôme, alors que Patrice Iserable lui épinglait sa médaille « vermeil » avec émotion.

Dans son discours, le maire a tout d'abord rendu hommage à **René Jourdan**, élu pendant 37 années, dont 21 en tant que 1^{er} magistrat et 16 en tant que conseiller municipal. Arrivé à la mairie en 1977, il a été à l'initiative du raccordement de tous les foyers au réseau d'eau potable, de la réouverture de l'école, de l'amélioration de la voirie, de l'ouverture de l'Auberge et des gîtes, de la construction de la salle polyvalente, du déplacement de la mairie, de la rénovation de l'église et de l'aménagement de la partie Est du village. La liste aurait pu être encore longue... Après sa démission en 2004, René restera membre du Conseil municipal pour permettre à André Ragache de prendre la relève avec sérénité. René a toujours œuvré pour sa commune avec assiduité, clairvoyance et abnégation. Il a été remercié pour toutes ces années passées au sein de la



Ensuite, le maire a souhaité remercier **André Gerbert-Genthon**, dit Dédé, qui est resté adjoint au maire pendant 37 ans. Elu pour la première fois en 1977 aux côtés de René Jourdan, Dédé assurera à la même époque le rôle de chef de corps des pompiers de Murinais. Il gardera ses fonctions d'adjoint jusqu'à son retrait de la vie communale en mars 2014. Pendant toutes ces années, Dédé a rempli son rôle d'élu avec assiduité et discernement. Parmi ses autres qualités, le maire a également souligné sa mémoire infailible. Patrice Iserable a remercié son ancien collègue de l'avoir « embrigadé dans l'équipe municipale en 1989, pour venir dans un premier temps, écouter, comprendre et évoluer, pour en arriver où j'en suis aujourd'hui ». Après la remise de diplôme par Estéban, son papa Cédric Giroud, 1^{er} adjoint, lui délivrait la médaille « argent ».

Enfin, Patrice Iserable terminait en félicitant son prédécesseur, **André Ragache**, « dit Mine pour les intimes ». Comme lui, il débute la vie politique en 1989, en tant qu'adjoint de René Jourdan, qu'il remplacera en 2004 suite à sa démission. Au cours de ses nombreuses années d'engagement et d'implication, il réalisera l'acquisition d'un terrain destiné à accueillir le futur lotissement communal, l'élaboration du PLU en vue de l'ouverture du camping sur le site du Château, projet qu'il a toujours soutenu avec conviction, la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, suivi de la construction de la station d'épuration, l'aménagement du bassin de rétention. En même temps que son rôle de maire, il prend les rênes du Syndicat Intercommunal Scolaire qu'il préside pendant 7 ans. En 2014, il décide de prendre sa retraite d'élu, pour vaquer à d'autres occupations, personnelles et professionnelles. Patrice Iserable terminait en le remerciant une nouvelle fois « pour les 25 années de bons et loyaux services rendues à la commune qui l'a vu naître ». Léo Chaize lui a remis son diplôme pendant qu'André Roux, lui décernait la médaille « argent ».



Très émus et touchés par cette cérémonie (restée surprise jusqu'au dernier moment), les médaillés ont ensuite successivement pris la parole pour remercier les personnes avec lesquelles ils avaient collaboré. Ils ont chacun souhaité bonne chance aux nouveaux élus, tout en espérant que Murinais reste un village dynamique et accueillant. Après traditionnelle séance photos, le maire conviait toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.



« Julie, Patrice et son Conseil municipal ont profité du premier jour du printemps pour organiser une réception pour la remise de médailles d'honneur régionale, départementale et communale à trois anciens élus de Murinais.

Il y avait foule à la salle des fêtes : les Murinoises et Murinois bien sûr, mais aussi les élus des communes voisines, venus témoigner leur sympathie aux trois récipiendaires. Le secret avait été bien gardé jusqu'au dernier moment et c'est avec surprise que nous trois élus se sont retrouvés au milieu de cette foule, en se demandant bien ce qui arrivait et pourquoi un tel rassemblement. Lorsque Patrice, notre maire, a commencé la cérémonie, nous avons enfin compris le but de cette manifestation.



Pour ma part, c'est avec beaucoup d'émotions et de modestie que j'ai reçu cette distinction qui me fait chaud au cœur. J'ai toujours pensé que pour recevoir, il faut savoir donner. Et je devais bien cela à cette commune qui m'a tant donné. Tout d'abord, elle m'a donné une de ses filles, Ginette, qui partage ma vie depuis 57 ans, et puis aussi remercier des hommes : mon beau-père Jules Argoud, qui m'a forcé la main pour rentrer au Conseil municipal en 1977, avec Marc Girond et Robert Garcin, qui m'ont épaulé et soutenu avec l'équipe qu'ils avaient créée à ce moment de ma vie.



Il est facile de s'investir et donner le meilleur de soi lorsque vous avez une équipe soudée. J'ai donc appris beaucoup avec vous tous chers Murinoises et Murinois et en particulier avec Albert Gonnard, Michèle Avon, Patricia Ragache et Julie Chaize, les secrétaires de mairie qui se sont succédées dans cette mairie et avec lesquelles j'ai trouvé la compétence, la sincérité, le sérieux de leur travail. Une page de ma vie a été écrite ici, dans cette petite commune et je ne vous remercierai jamais assez Murinoises et Murinois et m'avoir fait une grande place dans votre commune et dans vos cœurs.



Si la tâche de maire est ingrate et parfois difficile, il ne faut conserver que les bons moments et ce qui est positif, pour oublier le reste.

Je souhaite à ceux qui m'ont succédé de connaître cette joie de travailler pour le bonheur de tous. »

René Jourdan.

Le repas des seniors



Comme chaque année à l'arrivée du printemps, le Conseil municipal et le CCAS de Murinais invitent les personnes de plus de 65 ans au traditionnel repas des seniors. Par une météo agréable, ce sont 43 convives qui se sont retrouvés vendredi 10 avril à l'Auberge des Saveurs pour partager ce moment.

Dans son petit discours de bienvenue, Patrice Iserable a rappelé que ce rendez-vous annuel se déroule toujours dans une ambiance chaleureuse. Il donne l'occasion de relater des souvenirs ou encore de faire connaissance. Il a d'ailleurs noté la présence de quelques nouvelles têtes et les a remercié pour leur participation. « Dans ce monde qui isole, bouscule et oppresse, cette parenthèse conviviale est fort bienvenue ».

Pour refléter ce moment, il a choisi une citation de Jean-Jacques Rousseau : « la jeunesse est le temps d'étudier la sagesse ; la vieillesse est le temps de la pratiquer ».

Cette année, le maire avait pris soin de nos anciens, puisqu'il leur a fait la surprise d'inviter Sylvie Fayolle, chanteuse de St Sauveur, pour terminer le repas en chansons. Quelques invités se sont d'ailleurs volontiers joints à elle pour l'accompagner au micro.





LOTISSEMENT

La seconde réunion, qui a eu lieu le 29 janvier 2015, avait pour objectif de présenter plusieurs scénarios d'implantation des constructions. Au vu de la topographie et de l'aspect paysager du site, seulement 2 schémas d'implantation ont pu être proposés.

Le 1^{er} scénario propose **14 lots**, répartis en 5 habitats individuels, 8 jumelés, et 1 collectif de 8 appartements, soit un total de **21 logements**.

En entrée de site, au nord-ouest seront implantés des logements collectifs en R+1. Ensuite les constructions individuelles (5) et groupées (8) se répartiront sur le site. Les maisons individuelles ne dépasseront pas le RdC et les logements groupés pourront être en R+1 afin de disposer de vues sur le grand paysage. Ce schéma présente une proportion plus élevée de logements groupés. Les logements individuels seront situés en bout de site, offrant ainsi une belle valeur de panorama.

Le 2nd scénario propose **10 lots**, répartis en 5 habitats individuels, 4 jumelés, et 1 collectif de 5 appartements, soit un total de **14 logements**. Cette seconde hypothèse a été déclinée en 4 variantes, permettant d'accueillir plus de logements sur le site et ainsi rentabiliser davantage l'opération.

En entrée de site, au nord-ouest seront implantés 5 logements intermédiaires sur deux constructions (typologie reprise des petits collectifs ACTIS en centre-bourg). Ensuite les constructions individuelles seront implantées sur la partie ouest et en bout de site, au total 5 logements individuels seront créés. La partie est accueillera les logements groupés au nombre de 4.

Les idées communes aux 2 présentations :

Accès, voirie et stationnements : Le site disposera d'un accès et d'une voirie uniques en double sens. Des places de stationnements seront créées en entrée de site de part et d'autre de la voirie. Aussi quelques places pourront être aménagées au sein du site.

Modes de déplacement « doux » : Des emplacements pour le stationnement des vélos seront prévus en entrée de site. Un chemin piéton irriguera tout le site jusqu'à son extrémité. Ce cheminement piéton devra se connecter à l'amorce existante menant au centre-village.

Implantation du bâti : Le plus possible le bâti devra être intégré à la topographie.

Les espaces publics : Des petites placettes de proximités pourront être organisées en entrée de site. Le second schéma offrira un espace public important, qui pourrait accueillir des jeux pour enfants, des arbres fruitiers rappelant le langage de la région.

Traitement des eaux pluviales : Les eaux pluviales du site pourront être récupérées grâce à une noue d'une largeur d'environ 2m. Elle sera connectée au bassin de rétention existant.

Après cette présentation, le bureau d'études est passé aux choses « sérieuses » en abordant la partie « budget ». Sur les 2 schémas proposés, seul le premier permet d'équilibrer dépenses et recettes et de réaliser une petite marge de l'ordre de 3 %. Dans le second cas, l'opérateur serait déficitaire de 4 %.

Etant donné cette problématique, aucun scénario n'a encore été validé par l'équipe municipale. Des sondages ont été réalisés sur le terrain mi-avril, qui permettront sans doute d'ajuster l'estimation des tarifs VRD. Ensuite, le bureau d'études travaillera sur un scénario mêlant 50 % d'habitat groupé et 50 % d'habitat individuel, en abandonnant l'habitat collectif.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 janvier au 6 février 2015, le Plan Local d'Urbanisme est aujourd'hui en phase approbation. Le commissaire-enquêteur, M. Jean-Pierre REQUILLART, a remis à la mairie son rapport et ses conclusions motivées.

Le Conseil municipal a pris note des remarques des habitants consignées dans le registre d'enquête publique et des avis des personnes publiques associées (PPA). Dans la mesure du possible, les élus ont tenté de répondre favorablement aux modifications demandées par les PPA mais les demandes des administrés ne seront pas toutes être satisfaites.

Le projet va maintenant être modifié par notre urbaniste, Mme Sylvie Vallet, qui devra également prendre en compte les lois ALUR et AAAF votées postérieurement à l'arrêt du document. A l'issue de ces modifications, le PLU sera soumis à l'approbation du Conseil municipal à l'occasion d'une réunion prévue fin mai. Après transmission aux personnes publiques associées, affichage et publication en mairie, ce nouveau document d'urbanisme sera (enfin !) applicable. Il sera consultable en mairie.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



Lundi 13 avril, les travaux d'assainissement collectif ont démarré dans la rue principale du village. Travaux confiés au groupement d'entreprises Giraud-Marchand / Toutenvert, pour un montant de 217 685 € HT, ils consisteront à créer un réseau séparatif d'eaux usées, le réseau existant étant destiné aux eaux pluviales.

Le chantier devrait durer 2 mois, et sera suivi de la réalisation de la tranche conditionnelle, en amont de l'entrée sud du Village.

PRÉAU SALLE DES FÊTES

En remplacement du traditionnel chapiteau monté chaque année pour la période estivale, un préau va être construit en continuité de la toiture Est de la salle des fêtes. Cette mission sera confiée à notre maçon local André Ragache, aidé par l'entreprise Blache à Chatte.

Le démarrage des travaux est prévue début mai. La sous-couverture sera posée début juin et la fin des travaux est promise avant la vogue de septembre.

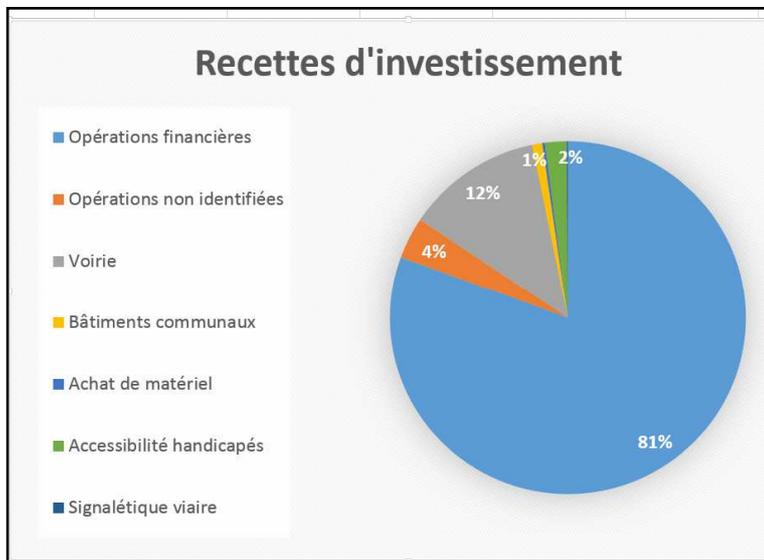
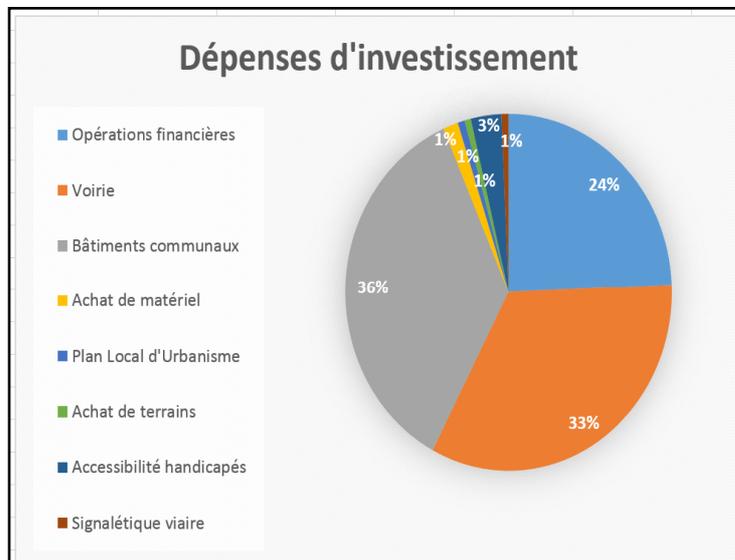
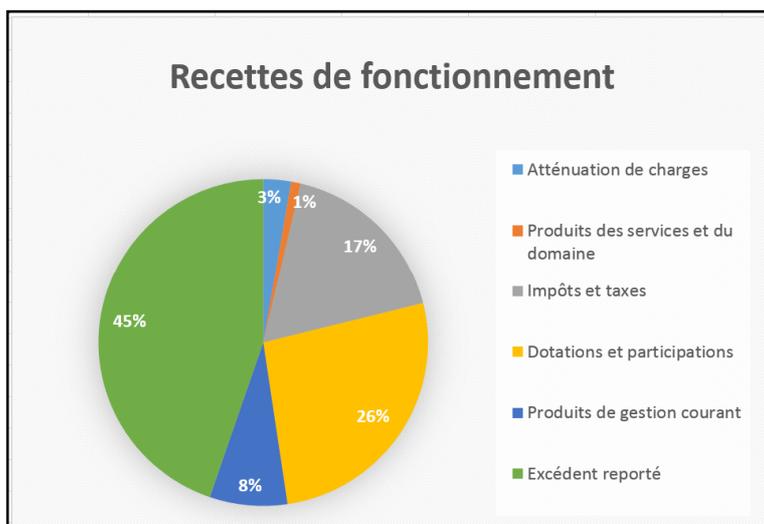
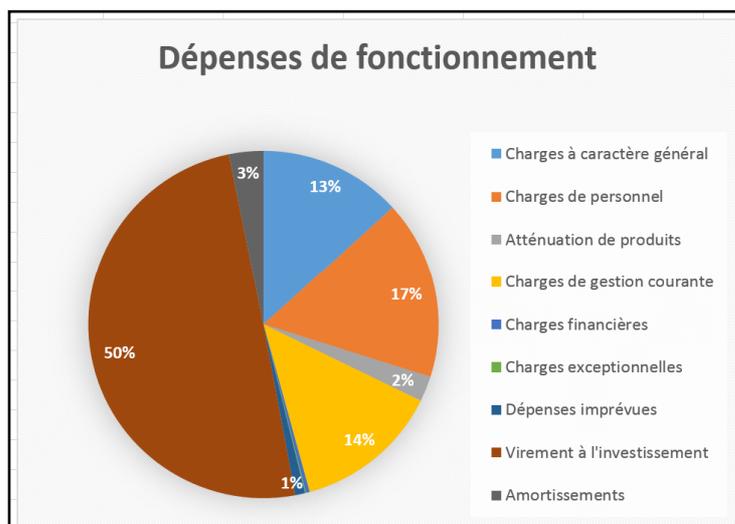


Le budget primitif 2015



Vendredi 3 avril, le Conseil municipal se réunissait pour une des réunions les plus importantes de l'année : le vote du budget primitif. Epaulé par le percepteur de Saint Marcellin, M. Orset, le maire a présenté le budget de la commune, du service de l'eau et du lotissement, qui ont tous les trois été voté par chapitres.

Le budget 2015 de la commune se présente ainsi :



Concernant le budget de l'eau, dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 156 000 €. En section d'investissement, 11 400 € sont budgétisés pour des travaux imprévus, 27 000 € dans le cadre du programme d'amélioration du réseau d'eau issu du schéma directeur, et 232 500 € pour les travaux d'assainissement collectif. Ces dépenses s'équilibrent avec les recettes issues de l'excédent reporté et au moyen de subventions du Conseil général, de l'Agence de l'eau, de la réserve parlementaire et par un emprunt bancaire.

Enfin, le budget lotissement a été voté à 51 715 € en fonctionnement et 68 431 € en investissement. Les dépenses concerneront les frais d'études payés à 2BR, le reste étant seulement des variations de stocks.

Le regroupement pédagogique

Le Dauphiné Libéré s'est récemment intéressé au fonctionnement de notre regroupement pédagogique intercommunal, fonctionnement qui étonne mais qui fonctionne. D'où cet article paru dans l'édition du 16 avril, qui explique « qui, pourquoi, et comment ». Le RPI de nos coteaux a trouvé la recette qui marche, où tout est prévu pour maintenir les écoles rurales et offrir aux familles un service de qualité : transport scolaire, accueil périscolaire, cantine, sorties pédagogiques. De quoi convaincre les jeunes parents qui s'installent sur notre commune...

BESSINS/MURINAIS/SAINT-APPOLINARD-CHEVRIÈRES

À l'école des petits villages solidaires

Quatre villages. Trois écoles. Un regroupement pédagogique. 158 élèves. Exemple de cette initiative de quatre maires ruraux qui ont décidé, à la fin des années 90, de se réunir pour sauvegarder leurs classes, voire leur école. Déjà, Bessins, commune de 130 habitants, n'en avait plus. Et Murinais, 388 habitants, n'avait plus qu'une classe unique. « Ce n'était pas simple à mettre en place, explique Jean-Michel Roussel, maire de Chevrières et président du syndicat intercommunal scolaire. Mais c'était une évidence. Le risque de voir nos écoles fermer était là. La solidarité entre les élus, les enseignants et les parents d'élèves a été extraordinaire ». Daniel Femay, maire de Saint-Appolinard, ajoute : « Depuis le regroupement scolaire, aucune classe n'a été menacée. Nous jonglons chaque année, selon les effectifs. Une école maternelle a même été construite en partenariat. » Ce regroupement a permis aussi (surtout) de fixer la population sur ce territoire. Et même d'attirer de jeunes familles. Après des années de désertification. « C'était même une question de survie de nos villages », ajoute Patrice Iserable, maire de Murinais.

Un syndicat intercommunal scolaire (SIS) a été créé, un ramassage scolaire organisé avec le conseil général, une association de parents d'élèves

fondées, et deux autres pour gérer le fonctionnement de trois cantines et de la garderie. Une bibliothèque intercommunale a également été ouverte aux habitants des quatre communes.

« On a plus de copains... »

« C'est très agréable d'enseigner ici, commente Sylvie, l'une des dix enseignantes. Il y a une vraie ambiance de village et beaucoup de projets communs ». Les enfants ont aussi beaucoup d'activités extrascolaires, ski, piscine, théâtre... « Par an, le budget de fonctionnement est au prorata du nombre d'élèves, précise Aimé Lambert, maire de Bessins, et le budget d'investissement au prorata du nombre d'habitants. »

À la sortie de l'école de Murinais, Jean-Yves attend sa fille. « J'ai deux enfants dans deux villages différents. Cela ne pose pas de problème, c'est un manège qui tourne bien. Lorsqu'on s'installe dans le coin, on connaît l'organisation. En revanche, il y a peu d'activités extrascolaires depuis la réforme, par manque de moyens et d'infrastructures je pense. »

Du côté des enfants, Baptiste se dit content car « on se fait plus de copains ». Bastien tempère « mais c'est un peu embêtant car on en perd aussi parfois... »

Monique BLANCHET



Les 158 élèves des quatre communes (dont les maires sont sur la photo en bas à gauche) sont dispersés dans six classes. De la maternelle au CM2, ils changent trois fois d'écoles et de village. Un ramassage scolaire est organisé, pas plus de 15 minutes de car. Une solidarité qui permet d'éviter la fermeture de classes... Voir d'écoles.



La cantine scolaire des coteaux



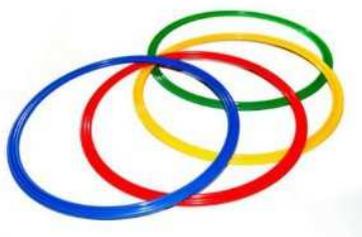
Allongement de la pause méridienne.

Suite à la réforme des rythmes scolaires mise en application à la rentrée, l'association de la cantine s'est adaptée aux nouveaux horaires de la pose méridienne des enfants du regroupement, qui est passée à 2 heures en septembre dernier (contre 1h30 jusqu'alors). Le temps du repas étant un temps pour se restaurer, se détendre et se divertir, il était nécessaire d'investir dans quelques jeux pour occuper chacun des élèves durant ces 2 heures.

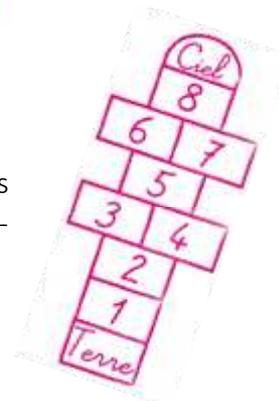
Investissement jeux.

C'est ainsi que de nombreux jeux de sociétés, jeux de cartes, livres, ballons, cerceaux et autres coloriages ont rejoint les espaces de récréation des enfants, pour le plus grand bonheur de ceux-ci.

Nous tenions à remercier les parents, qui ont généreusement participé à ce projet, en offrant des jeux et des livres aux enfants fréquentant la cantine.



Pendant les vacances de Pâques, des marelles et jeux d'escargot seront tracés dans les cours d'école pour permettre aux enfants de jouer à l'extérieur lorsque la météo le permet. Le bureau de la cantine remercie les agents communaux pour leur aide.



Journée spectacle.

Au mois de juin, l'association renouvellera sa journée spectacle. Comme les deux années précédentes, les classes de Murinais et St Appolinard rejoindront leurs camarades à Chevrières pour un pique-nique en commun et un spectacle offert par la cantine. A priori, cette journée devrait se dérouler le mardi 30 juin mais la date est à confirmer, en fonction de l'agenda des intervenants.

Remerciements.

Merci aux bénévoles, aux parents d'élèves et aux élus, pour leur soutien et l'aide qu'ils nous apportent jour après jour.

Association des parents d'élèves



Les paniers garnis de pâques constitués de produits régionaux (pogne, jus d'abricot, terrine, chocolat, meringue et bonbon) ont fait la joie de 77 gagnants. Merci à toutes les personnes ayant contribué à la distribution des cases et à tous ceux qui ont tenté leurs chances.

Une grande première cette année

En partenariat avec la Cantine Scolaire Des Coteaux et la garderie la Cabotte à Lou Petiot, une **chasse aux œufs, une chasse aux trésors et un carnaval** était proposé à toutes les familles du R.P.I. à Murinais.

C'est sous un soleil magnifique, que les petits, après avoir confectionnés et décorés leurs petits paniers, partaient à la chasse aux pierres colorées de 4 couleurs différentes cachés par des lutins.

Les plus grands, eux, qui étaient par petits groupe, avaient au départ en leur possession une carte, leur indiquant les divers endroits où ils devaient se rendre pour résoudre des énigmes. Les réponses de celles-ci leur permettaient d'obtenir le code du coffre aux trésors qui était caché dans la grotte mais surtout qui était surveillé par le grand lutin vert. Si le code était juste, le lutin leur donna des pièces d'or.



Petits et grands ont ensuite défilé déguisés dans les rues du village en faisant un maximum de bruit et en laissant des confettis. Ce fût un moment très joyeux et convivial.

Une fois arrivé à la salle des fêtes, tout le monde a pu profiter et se défouler avec une séance de zumba kids dirigée par Mme Nathalie Rey.

Après tous ces efforts, parents et enfants pouvaient se désaltérer autour de la buvette et repartir avec une part du délicieux couscous royal cuisiné par **l'Auberge des Savours**.

Ce fût une excellente matinée où petits et grands étaient comblés de joie et de bonheur.

Un grand merci à **Françoise** qui a « piloté » de cette manifestation ainsi qu'à tous les bénévoles très actifs sans qui cette journée n'aurait pas eu lieu...



Les prochains rendez-vous sont :

- la **vente de torchons** personnalisés par les dessins des enfants à l'occasion de la fête des mères
- les **olympiades** qui se dérouleront le 22 mai 2015 à Chevrières
- la **fête des écoles** qui se déroulera le 19 juin 2015 à chevrières avec divers jeux proposés et le spectacle des enfants à partir de 18h00.

Nous découvrirons aussi les résultats de la tombola. Elle est dotée de nombreux lots c'est pour cela que nous faisons appel à de généreux donateurs afin de maintenir celle-ci. Merci par avance pour les enfants.



- la **buvette du rallye** qui se déroulera les 4 et 5 juillet 2015



Toutes ces manifestations servent à financer diverses activités ou projets scolaires. Ces derniers, pour l'année 2014-2015 sont :



Pour les 2 classes de maternelles :

- Plusieurs séances avec une intervenante en **musique** pour la découverte de l'éveil musical et à l'issue de celles-ci un petit spectacle sera présenté devant les parents
- Deux séances avec une diététicienne dans le cadre d'un projet autour de **l'équilibre alimentaire** qui aboutira à un petit déjeuner collectif
- Achats de **vélos** et de **draisennes**

Pour la classe de CP-CE1 :

- Un projet **danse** avec un spectacle de danse contemporaine au Diapason de St Marcellin et une chorégraphie qui sera présentée aux parents
- Un atelier **poterie** sur le thème du mouvement animé par une professionnelle

Pour la classe des CE1-CE2

- Plusieurs sorties de **ski de fond**



Pour la classe des CE2-CM1

- Participation au projet départemental « **correspondances photographiques** »
- Projet en **art plastique** sur le thème de la mosaïque animé par un professeur
- Intervention d'un **calligraphe**
- **Visite guidée** de St Antoine l'Abbaye
- Travail de la **pratique théâtrale**



Pour la classe de CM1-CM2

- Participation au projet départemental Théa autour du livre « Ouasmok », une comédienne vient animer 10 séances de **pratique théâtrale** et une rencontre est prévue à Valence
- Un **défi lecture** sur la grande guerre en partenariat avec le collège de Chatte. Une rencontre aura lieu au collège en juin.
- Une **Batucada** (musique de percussions brésilienne déambulatoire) qui sera présentée à la kermesse

Si vous souhaitez être informé sur les diverses manifestations ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter par **mail** :

ape38160@gmail.com

Nous avons également ouvert un compte **FACEBOOK** : **Ape Rpi**



Garderie la Cabotte à lou petiot

Garderie Péri-scolaire, située à l'école maternelle de Chevrières
Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique
Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture :

7h30-8h30 et 16h00-18h45 lundi mardi jeudi vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

Tél : 06.45.31.50.89 - lacabotte.chevrieres@laposte.net



La garderie a commencé l'année 2015 en offrant à tous les enfants du R.P.I. un spectacle de magie-drôle :

ABRACADACAROTTE

Puis les enfants et les adultes ont été invités à participer à un jeu de mimes. Enfin tout le monde a pu se régaler d'un morceau de galette accompagné d'une boisson.



Profitez des nombreuses variétés
produites localement
(Chevrières et Poliéñas), pendant le :

3^{ème} MARCHÉ aux PLANTS LEGUMES & FLEURS

SAMEDI 9 MAI 2015

De 8h30 à 13h30

Au Clos des Tilleurs à Chevrières.

Boissons et petite restauration
disponibles sur place.



Le bureau de la garderie s'est renouvelé en partie. Le nouveau bureau se compose dorénavant de :

Présidente : Evelyne Tournier

Vice-présidente : Emilie Muntz

Trésorier : Loïc Frémont

Vice-trésorière : Claudine Joubert

Secrétaire : Gaëlle de Marco

Vice-secrétaire : Sonia Joly

Jouons un peu...



Loïc est heureux d'accueillir les enfants qui souhaitent partager une après-midi autour d'activités de jeux (en partenariat avec la ludothèque de St Marcellin) et d'activités manuelles.

Les rencontres auront lieu à la salle de cantine de Murinais, les mercredis de 14h à 17h :



Mercredi 27 mai : spécial pirates.

Mercredi 1^{er} juillet : spécial jeux d'extérieurs.



Les parents sont les bienvenus, ils peuvent participer aux après-midi en proposant des activités, en amenant des gâteaux, en jouant avec les enfants ou entre eux.

A très bientôt !



LA SOIRÉE JEUX

Petit retour sur la soirée jeux organisée par la ludothèque de St Marcellin le vendredi 30 janvier dans la salle des fêtes de Murinais.

Une quarantaine de joueurs sont venus s'affronter, coopérer, rigoler autour de jeux de société et d'anciens jeux vidéos.

Un buffet offert par la commune a permis de garder des forces jusqu'à 5 h du matin !

Pour connaître les autres soirées organisées par la ludothèque rendez-vous sur : www.ludotheque.pays-saint-marcellin.fr



Le papillon « citron »



OBSERVONS LA NATURE PRES DE CHEZ NOUS

LE CITRON PRESSÉ

Le papillon citron est un des premiers papillons que l'on voit voltiger à la sortie de l'hiver. Impossible de les manquer.



ASTUCE : Les citrons ont le bout des ailes taillé en pointe.



Le mâle : le plus pressé.



La femelle

Pourquoi sont-ils les premiers ?

Le papillon citron adulte ne craint ni la neige, ni le froid, ni la pluie. Au mois d'octobre, il se suspend à 30 centimètres du sol dans des ronces, du lierre, du houx... à moitié endormi, il attend tranquillement les premiers beaux jours du printemps.

La descendance

L'accouplement vient rapidement, il n'y a pas de temps à perdre. Les 2 citrons se reproduisent dos à dos accrochés sous une tige.

Mme citron-vert doit alors boire pour accumuler les matières premières nécessaires à la fabrication de ses œufs. Elle va au plus près : primevères, pissenlits, violettes... tout y passe.

Une fois repue, elle se met à la recherche de l'arbuste qui fera office de garde-manger à ses petits : **Le nerprun Bourdaine.**

Elle se pose près d'un bourgeon et pond un œuf en moins de 5 secondes.

A vos loupes : observez ce minuscule œuf vert très pâle.



Dans une dizaine de jours sortira une minuscule Chenille qui mettra moins d'un mois pour atteindre sa taille adulte (3,5 cm).

Loïc Frémont.

La fin de la guerre 14 - 18



Le 10 Novembre, dernier jour de guerre, a vu à lui seul plus de dix mille tués, blessés graves ou disparus.

A 11H, le 11^{ème} jour, du 11^{ème} mois c'est l'ARMISTICE. La première guerre Mondiale est finie. 50 pays y ont participé, les cinq continents furent concernés, 60 millions d'hommes ont combattu, 10 millions de morts, 10 millions ont été gravement blessés. Quatre Empires se sont effondrés. Toutes les cloches des villages sonnent ; les cloches, qui quatre ans plus tôt, en août 1914 avaient sonné le lugubre tocsin de la mobilisation.

II
novembre
1918



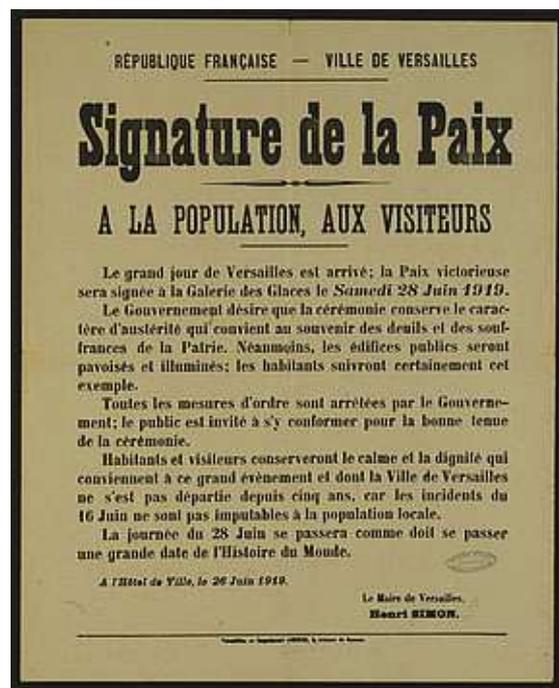
signature
de
l'armistice

Le 11 Novembre 1918 l'envahisseur allemand est vaincu

Date de commémoration symbolique de la première guerre mondiale, le 11 novembre ne marque pas tout à fait la fin de la guerre. Le véritable traité de paix n'est signé que huit mois plus tard, et d'autres conflits liés à la grande guerre vont éclater en Europe de l'Est car les peuples cherchent à gagner leur indépendance : En Pologne, jusqu'ici partagée entre l'Allemagne et la Russie. En Tchécoslovaquie, intégrée à l'Empire Austro-hongrois. Ou en Grèce, où des conflits éclatent contre l'Empire Ottoman.

La démobilisation prend du temps

En France, les poilus mobilisés ne retournent pas immédiatement à la vie civile. Les retours s'effectuent en deux phases de novembre 1918 à avril 1919 et de juillet 1919 à janvier 1920. Au total, près de cinq millions d'hommes rentrent à la caserne au cours de ces deux années. La démobilisation n'est pas un vain mot. Pour les soldats, cette période s'apparente à un véritable basculement identitaire. Il leur faut se dépouiller de leurs identités combattantes, faire le deuil des morts et de la compagnie des survivants, puis reprendre leur place dans la vie civile. La transition, qui passe aussi par une « déprise de la violence » après des années de folie meurtrière, peut prendre du temps.



Les populations sont en deuil

Après l'armistice, commence un long travail pour retrouver les corps des poilus morts ou disparus. Si des comités d'accueil sont organisés pour les soldats qui rentrent au pays, la période d'après guerre est aussi celle du deuil. Des monuments aux morts sont érigés dans les communes, à la gloire des 1,3 million de poilus tombés au combat. La tombe du « soldat inconnu » est inaugurée le 11 novembre 1920. Les séquelles de 14-18 se lisent sur les visages des « gueules cassées » et les membres meurtris des invalides, mais aussi dans la vie quotidienne des survivants. Le Syndrome de stress post-traumatique, terme qui naît pleinement avec ce conflit, hante la vie de nombreux hommes et de leur famille.

Les soldats de Murinais

La paix reste à établir

Au-delà des difficultés physiques et psychologiques à penser « l'après », il reste encore pour les Etats à définir les modalités de paix. Après de longs mois de discussions, le Traité de Versailles est signé le 28 juin 1919. La guerre est officiellement terminée. L'Alsace et la Moselle, perdues en 1871, réintègrent la France. Le Traité établit, dans l'article 231, la responsabilité morale de l'Allemagne et de ses alliés, jugés seuls responsables du conflit. D'où les réparations financières importantes : le montant à payer s'élève à 132 milliards de marks-or. Devant le refus allemand de payer, la France occupe la Ruhr à partir du 11 janvier 1923, preuve supplémentaire que la guerre tarde à s'effacer. Malgré la signature du Traité, le sentiment d'animosité anti-allemand reste latent dans la société française jusqu'à la moitié des années 20.

Des conséquences inattendues

Cette guerre, qui laisse des milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés, de « gueules cassées » et d'invalides aura parfois des suites inattendues. Nos blessés les moins touchés (et qui savent lire et écrire) peuvent prétendre à des emplois protégés dans l'Administration ou les transports.

Une souscription nationale est lancée pour les soutenir, doublée d'une tombola appelée « la dette », rappelant ce que la Nation doit à ces blessés. En 1933, cette tombola deviendra « la Loterie Nationale » en faveur des anciens combattants.

Outre les monuments aux morts, on peut citer aussi, la fabrication des médailles et des décorations. Le commerce des couronnes mortuaires est tristement qualifié de florissant, les prix flambent parfois, et des manufactures s'emparent de ce marché qui va suppléer d'autres produits en perte de vitesse comme les couronnes de mariées, ou celles de reines de comices et de rosière. Mais un secteur d'activité est notoi-

rement marqué par un essor hélas exponentiel : celui des fabricants de prothèses pour amputés qui inondent les journaux locaux, vantant les bienfaits de leurs articles. On assiste même à une guerre des jambes artificielles (de bois, en cuir...) d'un goût douteux. Certains rajoutent aux diverses prothèses des chaussures orthopédiques, des lits mécaniques et des voiturettes de promenade. Le tout à grand renfort de réclames, chacun contrant l'attaque du concurrent dans une riposte par presse interposée. Mais cette guerre de tranchées là ne semble guère faire maigrir ou pleurer ses acteurs commerciaux...



PROTHESE
Spécialité de
MEMBRES ARTIFICIELS

Cannes depuis **2 fr. 50**
Béquilles la paire, dep. **10 fr**
Catalogue gratis
sur demande.

MEYRIGNAC, Spécialiste, 229, r. St-Honoré, Paris.

Paroles de réconfort

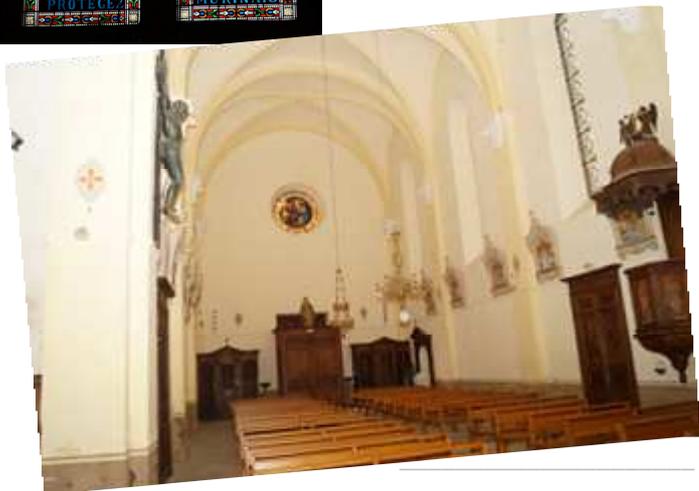
Si les maires des communes ont eu la tâche inhumaine d'annoncer à tant de familles pendant ces quatre années de guerre la perte subite d'un être cher, il leur a fallu encore d'autres mots pour rappeler le sacrifice des héros, une fois la paix revenue, reconforter les veuves et les orphelins. Tous les combattants veulent croire que cette guerre est la « **DER des DER** ». Mais 21 ans, après leurs enfants repartiront au front. Ils ne savent pas « tant mieux pour eux » que l'enfer guette sa nouvelle heure.

Brigitte Iserable

Reportage photos à l'église



Photos réalisées par
Maryline Bonneton à
l'église de Murinais



Cours de gym



Cette année encore, le club de gym d'une quinzaine d'adhérents se retrouve tous les lundis soirs pour une séance d' 1 heure dispensée par Luisa.



Ce sport est un moyen de s'entretenir en douceur en réalisant des exercices à base d'équilibre, d'étirements, renforcement musculaire et respiration contrôlée. Il s'adresse à tous et sans condition physique particulière.



Infos auprès de Michelle :
04 76 64 22 73

Club le Wellingtonia



Le Club le Wellingtonia a tenu son Assemblée générale le 23 janvier 2015. Après le compte-rendu moral et financier positif et suite à une démission de membre du bureau, celui-ci a été renouvelé. Ont été élus :

- * Présidente : MARTIN Arlette
- * Vice-président : FAYARD Joseph
- * Trésorière : BINON Thérèse
- * Vice-trésorière : JOURDAN Ginette
- * Secrétaire : GERBERT-GENTHON André
- * Vice-secrétaire : ARNAUD Raymonde.
- * Membres actifs : GUILHERMIER Denise,
MARTIN Gérard, TARANTINO Charly.



Les manifestations de l'année se sont très bien déroulées :

- * Repas Cabri au restaurant Chevallier à Chevrières
- * En mai, un concours avec 92 doublettes et un second en juillet avec un peu moins de doublettes (84)
- * Nous avons fait notre voyage à Chanaz, avec un tour en péniche sur le canal de Savière.
- * Le 24 octobre a eu lieu le repas des anniversaires. Neuf adhérents étaient à l'honneur : Paulette Marchand pour ses 80 ans ; Eliane Giroud, Ginette et René Jourdan, Maurice Arlot, Gilbert Mallen pour leurs 75 ans, Louis Frison pour ses 70 ans, Denise Guilhermier et André Gerbert-Genthon pour leurs 65 ans.
- * Notre choucroute du 16 novembre a accueilli 160 personnes et était animée par Omnidanse.
- * Nous allons organiser d'autres manifestations en respectant le calendrier de nos amis des clubs voisins.

Arlette Martin.



Créations graphiques : Fabrice Prunelle

Le Comité des fêtes



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 16 janvier, le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale. En introduction, le président, Fabrice Prunelle, remerciait son équipe pour le travail mené durant l'année écoulée, et se félicitait au nom de tous du succès rencontré à chaque manifestation. Il a rappelé l'importance des petites associations comme celle-ci qui fédèrent les habitants vers un but commun. Il souhaite que le Comité des fêtes perdure encore de nombreuses années, notamment dans un contexte de regroupement des communes, où les associations demeureront les seules entités représentatives de nos petits villages !

Après le rappel des événements organisés en 2014, le bilan financier a été présenté, faisant apparaître des comptes sains, qui permettront de nouveaux investissements en 2015.

Est venu ensuite le renouvellement du conseil d'administration. Au sein du bureau, aucun changement n'a été enregistré. Restent donc à leur place :

- * Fabrice Prunelle : président
- * Daniel Garcin : vice-président
- * Brigitte Iserable : secrétaire
- * Damien Chaize : vice-secrétaire
- * Michelle Fayard : trésorière
- * Ginette Jourdan : vice-trésorière.

Les membres actifs comptent quant à eux, trois nouvelles recrues : Nicolas Bonneton, Sylvie Soyet, Aurélia Prunelle, qui viennent s'ajouter à l'équipe motivée composée de Jean-Pierre Ragache, Christelle et Bozo Miskulin, Valérie Guetat, Evelyne Jourdan, Michel Fayard.



Les festivités de fin d'année



ARBRE DE NOËL



Le comité des fêtes remercie vivement les jeunes et moins jeunes Murinois d'avoir répondu présents dimanche 28 décembre pour le spectacle de Noël.

Cette année encore, rire, joie et plaisir furent au rendez-vous. Pour l'émerveillement de tous, le comité a fait confiance au magicien comique Chris TORRENTE, un voyage sans fausse note entremêlant spectacle visuel, magie, et humour...et on n'a pas manqué de rire.

Damien Chaize



REVEILLON JOUR DE L'AN

La veille

Après les préparatifs telle que la décoration du sapin avec des greffes de branches pour l'étoffer, la décoration de la salle et des tables, suivi du casse-tête : le placement des personnes par table.... Ouf !!! Au bout d'une heure, ça y est tout le monde est placé, merci Ginette ! Vivement le 31 !!!

Le jour J :

Tout était prêt et réuni pour passer un très bon moment. L'ambiance démarra à l'apéritif où Daniel eu la bonne idée d'improviser une buvette au milieu de la piste de danse.

Ensuite un repas a été servi avec quelques bémols, mais passons. Une ambiance exceptionnelle a été orchestrée par MUSDANCE. Ils ont fait danser de nombreux convives.

A minuit, à ma demande, Joël ASTORI a fait lever tout le monde et quelle ambiance au gong de minuit pour se souhaiter la **bonne année 2015 !!!**

La soirée continua jusqu' au bout de la nuit.

A l'année prochaine....

Fabrice Prunelle



Dates à retenir

tennis de table
MURINAIS

RENDEZ-VOUS
TOUS LES MARDIS
SALLE POLYVALENTE
DE 19H30 à 21h00

MODE LOISIRS SECTION ADOS / ADULTES

INSCRIPTION:
06 88 84 58 87
04 57 82 12 00



MURINAIS
Dimanche 14 JUIN 2015

RANDONNÉE PÉDESTRE
LA MURINOISE
Deuxième édition

8 km, 14km, 21km
et un parcours poussette

Inscriptions à partir de 8h00, derniers départs pour la grande 10h00
adultes 5€, 2€ enfants* de - 12 ans
organisée par la section gym du comité des fêtes

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements : 04 76 64 96 35 h.repas
* Les enfants doivent être accompagnés par un adulte



Vogue
12 et 13 septembre

SPECTACLE DE NOEL
programme et date dans un prochain numéro



REVEILLON
2015

